

ENCORE UN RENDEZ-VOUS MANQUÉ...!

CAPN DU 17/02/2022 RECOURS TÉLÉTRAVAIL

Ce jour l'administration a encore une fois raté une occasion de rétablir le dialogue social.

TROIS RECOURS...

Il y avait 3 dossiers sur des recours de collègues à qui on avait refusé la quotité de télétravail.

Les OS ont argumenté et défendu point par point le premier recours, tout en respectant le décret encadrant le télétravail, ont mis en avant la conscience professionnelle, la technicité, la connaissance du travail au quotidien...

Au bout d'1h30 de discussions nous avons vite compris que l'Administration n'allait pas changer la vision de l'application du télétravail décidée dans les DI.

Il y a eu une interruption de séance pour permettre à l'administration de prendre probablement attache auprès des DI concernées à la lumière de nos arguments.

UNE POSTURE DOGMATIQUE...

Dès son retour la fumée fut grise...

Fidèle à sa posture dogmatique, l'administration nous a proposé de rejeter le recours.

Exaspérés tous les élus ont quitté la séance.

Vous avez le droit au recours, c'est tout !...

L'administration s'évertuera, par son mépris, de vouloir imposer sa vision bornée de la gestion de notre travail.

**Ne manquons pas
le RDV du #10mars**

La déclaration liminaire est [ici](#)

FIER D'ÊTRE DOUANIER, JE DÉFENDS MES DROITS... #10mars

